

29 AOÛT 1939

319

136

E 2001 (D) 2/138

*Notice sur les relations franco-suisse*¹

SM

Berne, 29 août 1939, 9 h 30

Monsieur le Conseiller national Grimm téléphone et voudrait parler à Monsieur le Ministre Bonna. Monsieur le Ministre étant occupé, il me pose la question si l'Ambassadeur de France avait fait ou fera prochainement à Berne une démarche (analogue à celle qui avait été faite hier à Bruxelles) pour déclarer que la neutralité suisse sera respectée par la France². Je réponds à M. Grimm qu'une telle démarche n'avait pas été faite jusqu'à présent et qu'il ne me semblait pas probable qu'elle sera faite dans le courant de la journée, vu que la neutralité suisse était déjà suffisamment garantie par les traités. M. Grimm déclare qu'en rapport avec certains renseignements qu'il ne voulait pas communiquer par téléphone, cela lui paraissait très regrettable.

Il m'avait déjà été signalé hier que la démarche franco-anglaise à Bruxelles sans contre-partie à Berne causait de l'alarme dans certains milieux. M. le Ministre Stucki s'était déclaré prêt à demander à Paris pourquoi cette démarche n'avait pas été faite à Berne. Je le lui ai déconseillé. Il me semble, d'une part, peu opportun de marquer de la nervosité en courant après des déclarations de respect de notre territoire et de compromettre la netteté des réponses qui seront faites à la déclaration de neutralité du Conseil fédéral en provoquant avant son envoi des déclarations plus ou moins officielles.

Le point de vue exprimé par M. Grimm correspond toutefois à la préoccupation basée sur la répartition des troupes françaises le long du Jura dont le Colonel Frick m'avait fait part quelques instants auparavant. J'ai rassuré le Colonel Frick en lui exposant que, sur la base des renseignements téléphonés par notre Légation à Bruxelles, la démarche franco-britannique a eu lieu à l'instigation du Gouvernement belge lui-même, qui avait informé les Ambassades de France et de Grande-Bretagne de la démarche allemande, en soulignant qu'une démarche franco-britannique serait bienvenue.

Contrairement à ce qu'ont dit les journaux, aucune démarche franco-britannique n'a été faite à La Haye.

1. Rédigée par G. Keel, de la Division des Affaires étrangères du Département politique.

2. Annotation de Bonna en haut de la page: M. Motta est d'avis de s'en tenir à l'attitude ci-après.